3me Année. — N° 42. PARAIT LE SAMEDI 15 OCTOBRE 1887

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance.
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

L'affaire Caffarel

—

Il était à prévoir qu'avec sa mauvaise foi habituelle la presse réactionnaire exploiterait l'affaire Caffarel contre la République.

A entendre les journaux du parti sans nom, jamais on n'a vu pareille série de scandales, et si ces scandales ont pu se produire, la faute en est uniquement aux républicains, « qui n'ont point de principes » et qui rient de la morale chrétienne. »

Nous ferons remarquer à nos contradicteurs que la monarchie et l'empire ont offert de séries de scandales plus nombreuses et encore plus lamentables que celle dont nous avons le spectacle aujourd'hui. Il n'est pas besoin de rappeler les causes célèbres qui ont été, pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, les prodomes de la révolution du mépris.

Le second empire a eu pour son compte, une série de fraudes et de vols, d'actes de prévarication et de concussion comme aucun régime n'en eût.

Les mémoires de Viel-Castel ont révélé comment la bande de fonctionnaires criblés de dettes qui firent le Deux-Décembre, surent se pourvoir aux dépens du budget.

La commission d'enquête sur les marchés de la guerre a suffisamment mis en lumière à quelle innombrable série de vols et de concusssions nous dûmes, de voir en 1870 nos arsenaux vides, nos soldats sans équipement et notre artillerie sans le matériel nécessaire. Faut-il rappeler l'affaire des bons Jecker, l'affaire Collet-Meygret, l'affaire du capitaine Doineau, enfin l'orgie de spéculation et d'agiotage malhonnête qu'amenèrent les grands travaux de Paris, de Marseille, de Lyon, et les noms des fonctionnaires qui achetaient la veille les maisons et les terrains qu'ils faisaient exproprier le lendemain ?

Est-il nécessaire enfin de rappeler que les premiers scandales qui ont éclaté au ministère de la guerre datent du général de Cissey, qui, lui aussi, reçut beaucoup trop de femmes dans son cabinet, et qu'un gouvernement plus ferme et plus prévoyant eût traduit en justice au lieu de se contenter de lui demander sa démission.

Le tort des républicains c'est d'accueillir trop facilement dans leurs rangs les anciens serviteurs de l'empire et de l'ordre moral qui, pour hâter leur avancement et satisfaire leur appétit, sont prêts à toutes les conversions et à toutes les génuflexions. Qu'on fouille le passé de ces généraux faiseurs ou viveurs dont le nom est mêlé aux derniers scandales, tous ont été aides de camp de l'empereur ou réactionnaires militants.

La République n'a pas su échapper à cette engeance, mais elle la surveille et quand elle découvre des coupables, elle fait prompte et bonne justice.

Et tandis qu'il est de tradition sous les régimes monarchiques d'étouffer les scandales pour sauver la réputation des classes gouvernantes, la République met son honneur à démasquer les indignes et à affirmer en face des personnalités les plus hautes, l'inflexible principe de l'égrlité devant la loi.

LA VIGNE EN ALGÉRIE

—

Déjà, en 1861, on avait fait un examen et l'analyse de 19 échantillons de vins d'Algérie, avec des considérations sur la fabrication et la conservation des vins dans ce pays.

Partout on cherche aujourd'hui des vins dans le bassin de la Meditcrranée, en Espagne, en Italie, en Sicile ; or, l'Algérie pourrait jouer un grand rôle dans l'importation faite par les ports de Cette et de Marseille. Les Espagnols sont en grand nombre dans la province d'Oran, où ils ont apporté les meilleurs procédés de fabrication de leur pays. Cependant il y a encore beaucoup à faire en Algérie sous le rapport de la conduite des vins, car, plus la température est élevée, irrégulière, plus facilement les vins s'altèrent.

Trois moyens sont employés pour les conserver : 1° Le plâtrage, qui a toujours été usité dans les îles de la Grèce, et ce plâtrage a pour but de substituer du bisulfate de potasse au bitartrate de potasse et de déterminer, par le dépôt du tartrate de chaux, le dépôt des matières fermentescibles ; 2° l'emploi de matières aromatiques, coutume aussi très ancienne qui empêche la fermentation alcoolique en tuant les globules du ferment. En Grèce, dans les pays orientaux, on mêlait aux vins de l'origan, des fleurs, des aromates diverses contenant des essences ; 3° la suralcoolisation, pratique plus moderne, souvent en usage et devenant même indispensable, quand on veut faire voyager des vins trop jeunes.

La conduite normale des vins n'exige aucune des pratiques ci-dessus indiquées ; elle ne comporte que de bonnes caves, des soutirages opportuns, des coupages bien faits. Chaque vignoble a ses règles à ce sujet.

Les vins de liqueur sont très faciles à gouverner, parce qu'ils contiennent souvent plus de 10 p. 100 d'alcool. En Algérie, on s'est d'abord appliqué à la fabrication de ces vins, à y fabriquer d'excellents vins muscats. Dans l'arrondissement de Bone, on se sert surtout des slants de la Provence et du plant de Grenache (Espagne). Les vignes produisent de 50 à 60 hectolitres à l'hectare en moyenne ; le vin contient 13 à 14 p. 100 d'alcool. Ce vin vieillit vite et se vend rouge 25 francs l'hectolitre, blanc 50 francs ; il ressemble aux vins du Languedoc.

En 1870, le port de Bone a importé 3,880,055 litres de vin ; en 1875, il n'en importait que 49,292, ce qui constitue une grande différence en cinq ans.

En 1870, on importait à Philippeville plus de 9 millions de litres de vins d'Espagne et de France ; en 1875, cette importation descendait à 86,000 litres.

A Guelma, la culture de la vigne fait de grands progrès, surtout à Héliopolis, où la production moyenne atteint 5,000 litres à l'hectare.

Dans l'arrondissement de Constantine, les centres de production sont Hamma, Batna et le Lambèse. Dans ces localités, on obtient des vins excellents dont les uns rappellent les vins de Bourgogne et les autres ceux du Rhin.

En 1878, la culture de la vigne comportait 17,614 hectares dont 7,098 dans la province d'Alger, 7,617 dans celle de Constantine.

En 1879 et en 1880, grâce aux plantations qui augmentent sans cesse, la production a été beaucoup plus considérable qu'en 1878.

Les terrains que la vigne pourrait occuper en Algérie sont très vastes. M. Bouchardat croit, peut-être avec raison, que c'est par la vigne que s'opérera la conquête véritable de l'Algérie, dans un avenir qui pourrait bien ne pas être fort éloigné.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

—

La Réunion au Casino

—

Il y avait longtemps que la salle du Casino n'avait présenté un aspect aussi animé que dimanche dernier, La députation des Basses-Alpes venait rendre compte de son mandat. Plus de 500 personnes s'étaient rendues à l'appel des affiches.

A 4 heures précises :

M. Suquet déclare la séance ouverte et invite l'assemblée à former le bureau. Parmi les différents noms mis en avant, ceux des citoyens Thelenne et Chauvin dominent, et après quelques moments de tumulte, c'est le citoyen Thelenne qui est nommé président.

Les assesseurs et le secrétaire sont nommés ensuite avec un calme relatif.

De mémoire d'homme on n'a vu réunion d'électeurs et d'élus sans la production de quelques incidents. Le premier est créé par le citoyen Chauvin, assesseur, qui demande que les orateurs ne gardent pas la parole au delà de 40 minutes, afin que tout le monde puisse avoir son tour.

Le président donne la parole à M. PROAL ; notre député déclare d'abord que, se conformant au désir du citoyen Chauvin, il sera très bref ; en effet, il explique en quelques mots la situation politique actuelle et le motif de l'évolution vers la gauche radicale, que vient d'accomplir la députation des Basses-Alpes ; il se met à la disposition du public pour répondre aux questions qu'on voudrait lui poser.

M. ANDRIEUX prend ensuite la parole.

L'orateur est nerveux, excité par les interruptions inconvenantes ou grotesques qui se croisent, il devient presque agressif. Le calme intermittent, que *ceux qui veulent écouter* parviennent à obtenir en protestant contre les interrupteurs, permet à M. Andrieux de terminer son énergique réquisitoire contre le ministère actuel, par l'éloge de Boulanger, auquel répondent quelques cris de « *vive Boulanger.* »

Enfin, vient le tour de M. SUQUET. Notre jeune député parle au milieu du plus profond silence. Il explique ses divers votes, et cela, avec une franchise et une netteté de convictions qui lui attirent à plusieurs reprises de chaleureux applaudissements.

M. Beïnet adjoint, appelle toute la sollicitude de la députation du département. Pour obtenir du gouvernement, une garnison, d'ailleurs bien des fois promise pour Sisteron.

M. Andrieux déclare, ainsi que ses collègues, que la députation des Basses-Alpes fera tout son possible, pour faire obtenir cette satisfaction, depuis si longtemps réclamée, à la ville de Sisteron.

A la fin de la réunion, M. Thélenne, qui présidait la séance, a mis aux voix un ordre du jour

© VILLE DE SISTERON

approuvant l'attitude des députés des Basses-Alpes contre le ministère. Cet ordre du jour a obtenu la majorité.

La séance est levée aux cris de « *vive la République* » et chacun se retire commentant diversement les incidents de cette réunion publique, la première dans notre ville, où des députés n'aient pas craint de venir rendre compte de leur mandat à leurs électeurs.

—

Alcazar. — L'assistance nombreuse qui, pendant toute cette semaine, s'est donné rendez-vous dans cet établissement, prouve que la Direction a fait un excellent choix en engageant la nouvelle troupe qui a débute samedi dernier.

Mlle Dantès a tout ce qu'il faut pour plaire au public : Joli minois, voix douce et agréable, costumes copurchics et caractère idem.

Mlle Grandval, avec une voix un peu faible peut-être, mais excessivement juste, détaille avec goût les plus jolies bluettes de son répertoire. Cette toute mignonne artiste est, du reste, sans prétention et ne demande qu'à vivre bien avec le public qui l'applaudit chaque soir.

M. Morère est un comique genre Boquillon ; très jeune encore, il a déjà une sûreté des planches qui fait bien présager pour lui en l'avenir. Son jeu est correct, il n'abuse pas trop du geste, préférant sacrifier un effet comique aux règles du bon goût ; très applaudi toujours et bissé bien souvent.

ANNONCES LOCALES

ON DEMANDE des apprenties garnisseuses sachant bien coudre, et une bonne Machiniste, à la Fabrique de Chapeaux.

NAPHTATE PERFECTIONNÉE

Insecticide brèveté s. g. d. g. Procédé Mallet Chevallier. — S'adresser à M. Blanc, charron à Sisteron.

Devant les malaises produits par les bières étrangères ; les Bièrophiles soucieux de leur santé se trouveront bien de l'usage de la **Bière Phénix**, pur malt et houblon débitée en book-bouteilles au Café de France (tenu par M. GASSEND, rue de Provence), où l'on trouve également l'excellente **Bière brune Lyonnaise**, depuis longtemps appréciée par les amateurs.

A LOUER présentement

L'AUBERGE de L'ÉVÊCHÉ

Une propriété, contenant mille toises, sise au *Préaux*. — S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

ÉTAT-CIVIL

Du 8 au 14 Octobre 1887

—

PUBLICATION DE MARIAGE

Entre M. Siard (Louis-Michel) et Mlle Giraud (Colombe-Magdeleine).

Entre M. Sube (Joseph-Amédée) et Mme Turrel (Marie-Elisa).

DÉCÉS

Masse (Jacques-Edouard, âgé de 53 ans. — Trabuc (Pierre-Félix), âgé de 44 ans. — Put (Sophie), âgée de 61 ans,

ÉTUDES

de Mes RÉMUSAT, docteur en Droit, et Gaston BEINET, licencié en Droit, avoué à Sisteron (B.-Alpes).

—

VENTE

SUR SURENCHÈRE

Après Licitation

—

Il sera procédé le Lundi TRENTE-UN OCTOBRE, mil huit cent quatre-vingt-sept, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Sisteron, au Palais de Justtce de la dite ville, par devant M. Girard, juge du siège, à ces fins commis, à l'adjudication sur surenchère des immeubles dont la désignation suit, situés sur le territoire de la commune de la Motte-du-Caire, canton du dit arrondissement de Sisteron Basses-Alpes.

Désignation des Immeubles à vendre

PREMIER LOT

Parcelle de terrain, en nature de pré, située au quartier du Pré, numéro 321 de la section A du plan cadastral, de la contenance de trente-quatre ares environ, touchant le vallon du Suguin et le chemin,

Mise à prix : Trois mille trente-cinq francs,

ci. . . . . 3.035 fr.

DEUXIÉME LOT

(3me des 1res affiches). — Ecurie et grenier à foin, au quartier de l'Ecurie de dessous les Pontins, numéro 39 de la section A du plan, touchant la rue, Joseph Hermitte, Edouard Burle et aures,

Mise à prix : Six cent quarante-deux francs,

ci . . . . . 642 fr.

TROISIÉME LOT

(4me des 1res affiches). — Labour au quartier du Clos, numéro 353 P, de la section A du plan, de la contenance de huit ares environ, touchant la rase, Pierre Reynaud, Eugène Rolland, chemin et béal,

Mise à prix : Sept cents francs,

ci. . . . . 700 fr.

QUATRIÈME LOT

(5me des 1res affiches). — Un domaine contigu et séparé, sis au terroir des communes de La Motte et de Melve, au quartier de dessus les Melves, appelé Bastide du Peuplier, aux lieux dits Champ Tressard, l'Epeautrière, Moulon, la Panage, la grande Picée, composée de corps de bâtiment, labours, prés, vignes, jardin, vague et bruyères, numéros 186, 192, 193 et suivants jusqu'au numéro 222 de la section D du plan, d'une contenance de cinquante-quatre hectares environ,

Mise à prix : Dix-sept mille six cent dix-sept francs,

ci. . . . . 17.617 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession du sieur Blanc Charles-Joseph, en son vivant propriétaire à La Motte, y décédé le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-sept.

La vente en a été ordonnée suivant jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de céans, le dix août mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Elle a été poursuivie à la requête de demoiselle Abrard Marie-Rose-Fanny, sans profession, domiciliée et demeurant à Digne, ayant pour avoué Me ESTAYS.

Contre :

Dame Blanc Dolinde, veuve de Brezzi Jean-Eugéne, rentière à Paris, ayant pour avoué Me BEINET.

Et encore contre :

Dame Blanc Célina, épouse du sieur Brès Véran, commis principal des Contributions indirectes à Digne, ayant pour avoué Me REMUSAT.

A l'audience du cinq Octobre courant mois, les immeubles ci-dessus, formant les premier, troisième, quatrième et cinquième lots de la première vente ont été adjugés, savoir, le premier à Me ESTAYS avoué, qui a déclaré au greffe, avoir acquis pour le compte du sieur Massot Joseph-Melchior, propriétaire à la Motte-du-Caire, au prix de deux mille six cents francs ; le troisième au sieur Hermitte Joseph et Burle Edouard, propriétaires à la Motte-du-Caire, ayant pour avoué Me ESTAYS, au prix de cinq cent cinquante-francs ; le quatrième lot au sieur Rolland Eugène, ayant pour avoué Me REMUSAT au prix de six cents francs.

Le cinquième lot à Me ESTAYS avoué, sous la réserve de déclarer le nom de l'adjudicataire dans les délais de la loi, moyennant le prix de soixante-quinze mille francs.

Mais, suivant actes du greffe à la date des dix, onze et treize Octobre courant mois, enregistrés, le sieur Lagarde Désiré, propriétaire à la Motte, sous la constitution de Me REMUSAT, a surenchéri le premier lot des articles ci-dessus.

La dame Marie Emilie Davin, épouse assistée et autorisée du sieur Bousquet, cultivateur, domiciliés et demeurant ensemble à la Motte-du-Caire, sous la constitution de Me BEINET, à surenchéri du sixième le deuxième lot des immeubles ci-dessus,

Le sieur Jaume Félicien, propriétaire à la Motte-du-Caire, sous la constitution de Me REMUSAT, a surenchéri du sixième le troisième lot de la présente vente.

Et le sieur Roche Romain, propriétaire à Curbans, y domicilié et demeurant sous la constituiion de Me REMUSAT, a surenchéri du sixième le quatrième et dernier lot des dits immeubles.

Ces surenchères, enregistrées ont été dénoncées conformément à la loi, suivant actes d'avoué à avoués, de leurs dates enregistrées.

Par suite de ces surenchères, il sera procédé à la nouvelle adjudication des immeubles surenchéris sur les mises à prix ci dessus indiquées.

A la requête des sieurs Lagarde Désiré, Jaume Félicien, propriétaires domiciliés et demeurant à la Motte, et du sieur Roche Romain, propriétaire domicilié et demeurant à Curbans, ayant pour avoué Me Ernest REMUSAT, et de la dame Davin Marie Emilie, épouse assistée et autorisée du sieur Bousquet Joseph, cultivateur à la Motte-du-Caire, ayant pour avoué Me Beinet.

Les avoués poursuivant

E. REMUSAT — GASTON BEINET

Enregistré à Sisteron, le quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept. Folio 94, case 9. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 12 Octobre 1887.

Les cours viennent en légère réaction: *3 0/0* 82,22 ; *4 1/2 0/0* 109,35.

L'action du *Crédit Foncier* côte 1406. Les obligations foncières et communales ont un bon courant d'affaires que justifie l'excellence du titre. Les foncières 1879 et 1880 à 480 et 485 sont particulièrement demandées.

On côte la *Société Générale* 453,75 ex-coupon. L'écart du coupon de 6.25 détaché sera vite reconquis pour atteindre les environs de 480.

La *Banque d'Escompte* est demandée à 478. On sait que cette Société est interessée dans plusieurs grandes affaires financières, et que tous ces éléments doivent concourir à porter le titre vers le cours de 500.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont à 605.

La Compagnie d'assurances le *Soleil-Vie* a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 fr. net d'impôts. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 fr, et sa réserve statuaire de 500.000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026 en augmentation de 61.510 fr. sur le report de l'année précédente.

Les polices *A. B. de l'Assurance Financière* ont été l'objet de nombreuses transaction.

L'action de *Panama* est ferme à 363, Les obligations sont très demandées.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES FLEUVES
QUI ROULENT DE L'OR

—

L'or a en France ses principaux gisements dans les Alpes, les Pyrenées et les Cévennes.

Les cours d'eau qui sortent de ces montagnes ne font que charrier les parties du métal détachées des roches.

Les principaux cours d'eau aurifères des Alpes sont : le Rhône, le Rhin et l'Arve.

Ceux des Pyrénées sont : l'Ariège, la Garonne, le Salot.

Ceux des Cévennes sont : l'Ardèche, la Cèze le Gardon, l'Hérault.

Le Rhône charrie des paillettes d'or et même des pépites.

La richesse de ce fleuve eut jadis une importance réelle, Elle donna lieu à une industrie, celle des orpailleurs que, sous Louis XI et jusqu'à Louis XIV on désigna : *ouvriers, cueilleurs de paillettes d'or.*

Ces ouvriers couraient de graves dangers pour atteindre le métal précieux dans les bas-fonds du lit du Rhône. Les appareils qui permettent de sonder les profondeurs d'un cours d'eau ou de la mer étaient loin d'être connus et le succès de l'operation dèpendait de la force des organes respiratoires du plongeur.

Il y avait des cueilleurs d'or à la Roche de Glum, à la Voulte, à Saint-Pierre-de-Bœuf, à Condrieu, à Givors, à Mirabel, localités du bassin du Rhône.

Ils trouvaient les paillettes d'or en soulevant de grosses pierres et en enlevant le sable qui les environnaient.

Au commencement du siècle dernier, le Rhône fournissait une telle quantiié de ce même métal qu'un grand nombre d'ouvriers de Lyon y trouvaient un lucre honnête.

Cette industrie n'existe plus. Les ravageurs succédèrent aux orpailleurs.

Ce fut dans la traversée de Paris que ces derniers exercèrent le plus lucrativement leur industrie, en fouillaut les berges de la Seine, d'où ils retiraient les morceaux de fer ou de cuivre, et, dit-on, des parcelles d'or provenant des cendres et résidus d'ateliers d'orfèvrerie jetés dans les ruisseaux et emportés dans le fleuve.

Il n'y a que les vieux Parisiens qui se souviennent de ces ravageurs que l'on voyait surtout au bas du quai de l'Horloge et du quai des orfèvres, triant dans un baquet les épaves précieuses qu'ils ramasaient dans la vase.

Comme production d'or, en France, on cite la trouvaille faite en 1808 par un laboureur des environs de Saint-Quentin.

En labourant, il heurta une grosse masse minérale qu'il prit pour du fer ; puis, ce fer montrant ça et là quelques taches jaunes, il se dit que ce pourrait bien être du cuivre.

Il vendit cette masse à un marchand de casseroles qui, ne pouvant, dit-il, rien faire de ce cuivre, le rapporta au laboureur en réclamant les quelques francs qu'il l'avait payé.

Il y eut une discussion et expertises. L'expert déclara que cette masse était d'or et représentait une valeur de 30.000 francs.

Alors le marchand de casseroles fit valoir son droit de propriété et voulut reprendre le magot. Le laboureur s'y opposa. De là procès qui se termina par un jugement ordonnant la restitution du métal au laboureur de Saint-Quentin.

© VILLE DE SISTERON

Connaissances utiles

Pour enlever les taches de vin, de fruits, etc., sur le linge, rien ne peut être comparé à l'eau de Javel, dont l'action est instantanée. Mais cet eau de javel, comme on la fabriquait il y a quelques années, avait d'assez graves défauts : 1° Sa faible richesse en principes décolorants rendait son transport trop onéreux. 2° La grande quantité d'eau qu'elle contenait gelait en hiver et faisait éclater les bouteilles. 3° Elle renfermait un grand excès de principes corrosifs qui altéraient promptement le linge. De là la répugnance des bonnes ménagères pour un produit que rien, cependant, ne peut remplacer.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Cotelle, chimiste à Ponthierry (S.-et-M.), inventa un produit très concentré et débarrassé de tous principes corrosifs, auquel il donna le nom d'*Extrait d'eau de Javel*.

Ce produit étant 20 fois plus fort que l'eau de Javel ordinaire, peut être transporté à peu de frais à toutes distances, et il suffit d'y ajouter 20 fois son volume d'eau au moment de s'en servir. En outre, il ne gèle pas par les plus grands froids. Enfin avantage inestimable, l'Extrait d'eau de Javel est dépourvu de tous principes corrosifs, de telle sorte que l'eau de Javel faite avec l'Extrait blanchit merveilleusement le linge, mais ne le « brûle pas » comme le faisait l'ancienne eau de Javel. — Aussi la consommation de l'eau de Javel a-t-elle triplé en France depuis l'invention de l'Extrait.

Ce succès devait naturellement faire surgir de nombreuses imitations. Mais les imitateurs ont cru avoir atteint leur but en faisant de l'eau de Javel concentrée, aussi forte que l'Extrait Cotelle..., et ils ont négligé d'éliminer les corps nuisibles qui brûlent le linge.

Il est donc indispensable de ne pas confondre l'*Extrait Cotelle* avec l'eau de Javelle concentrée, que l'on trouve aujourd'hui sous différents noms dans le commerce, et pour cela il faut exiger la signature A. Cotelle sur l'étiquette et sur le cachet en cire rouge dont les flacons d'Extrait sont revêtus.

On trouve « l'Extrait d'eau de Javel » chez A. Cotelle, chimiste-manufacturier à Ponthierry (Seine-et-Marne), et aussi dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de droguerie.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. 1/2 pht. Env. f. c. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

Un peu de patience. Ceux de nos lecteurs qui n'ont pu avoir, faute d'exemplaires. nn Almanach illustré des Pilules Suisees pour 1888, chez leur pharmacien peuvent se le procurer gratis maintenant.

Le houblon, cette fleur précieuse, qui donne à la bière toutes ses propriétés, combinée avec certaines plantes d'un effet constaté par de nombreuses expériences, parmi elles le buchu et la chicorée, a fait du Hop Bitters le remède certain et infaillible contre toutes les maladies provenant d'un vice de sang ou de l'estomac.

Bradford (Pensylvanie), 8 mai 1875.

Le Hop-Bitters m'a guéri d'une grave maladie des nerfs, accompagnée de faiblesses d'estomac et de troubles mensuels. Je n'ai pas été un jour malade depuis que je fais usage de ce precieux médicament. Plusieurs de mes voisins font usage du Hop-Bitters et en ressentent, comme moi, les bons effets.....

Mme Fannie GREEN.

A LOUER à la St-Michel

en Totalité ou en Partie

AU CASINO TOURRÈS

2me étage avec balcon sur la façade principale;

3me étage et caves.

On préfèrerait louer le tout a un seul, avec réduction de prix.

S'adresser à M. J. Tourrès, Buvette du plateau de Longchamps, Marseille, ou à M. Benonin Reynaud M. de cuirs rue Saunerie à Sisteron.

LA
PETITE GAZETTE
est le Journal Politique Quotidien
le mieux renseigné et le meilleur marché
Fils spéciaux, 2 Feuillevons
Trois francs pour 3 mois
ON S'ABONNE :
Dans tous les Bureaux de poste
et 4, rue Paul-Lelong, à Paris

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie.** L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

LA LIBERTINE

Parmi les liqueurs à la mode il en est une qui se recommande particulièrement aux amateurs soucieux de leur santé,

c'est la LIBERTINE

L'origine de cette liqueur précieuse remonte aux temps les plus reculés. Les anciens en faisaient usage fréquemment, et même quelques souverains de l'empire Romain rendirent des édits pour en prescrire la consommation dans leurs Etats, afin de réconforter des générations qui avaient été épuisés par les guerres puniques.

Composée de plantes asiatiques, *la Libertine* est légèrement excitante; elle est l'adjuvant indispensable à l'équilibre d'une bonne santé : forts et faibles se trouveront bien d'en prendre souvent.

Dans ces dernières années, plusieurs sociétés savantes, ont expérimenté les vertus de *la Libertine*; aussi nous présentons cette *très ancienne* liqueur avec confiance. La recette qui a été remise à MM. Givaudan frère par un savant archéologue, a été scrupuleusement étudiée, et la liqueur revifiante est désormais réalisée. (*Voir aux annonces*).

Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

adressent **gratis** et **franco** l'Album avec les gravures de modes,

1887 HIVER 1888

contenant toutes les séries de **Vêtements** pour **Hommes, Jeunes Gens** et **Enfants**, avec moyen de prendre mesure soi-même.

NOTA. *Nous appelons l'attention sur nos Séries exclusives :*

Pardessus 19f confortables..	**Complets** 29f supérieurs.
Pantalons 8f indéchirables.	**Enfants** 7f Costumes ou Pardessus.

SEULE MAISON

prenant **à sa charge les ports et frais de retour** des marchandises expédiées, qui après examen ne conviendraient pas, ***l'argent en est retourné de suite*** par mandat-poste sur simple demande.

EXPÉDITION **FRANCO** *à DOMICILE dans TOUTE la* **FRANCE** *à PARTIR de* **25 FRANCS.** — LA MAISON DU **PONT-NEUF** à Paris ***N'A PAS*** de Succursale

SI VOUS VOULEZ

DE LA

BONNE CHAUSSURE

RÉUNISSANT

ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ

sur Commande et à la Confection

adressez-vous

chez **M. VIDAL**

Traverse de la Place

SISTERON

SALON DE COIFFURE

pour Mariages et Soirées

Mme MAUREL

Coiffeuse pour dames

rue droite, à SISTERON

Mme MAUREL, sortant d'un des principaux salons de coiffure de Marseille, donne tous ses soins aux coiffures, que la mode a nouvellement créées.

Prix des Abonnements 2.50 et 3 fr.

ANNUAIRE
ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
Des Basses-Alpes
PAR
M. FERDINAND TARTANSON
Chef de Bureau à la Préfecture des Bases-Alpes
Secrétaire-Rédacteur du Conseil général et de la Commission départemental
Prix : DEUX francs
—o—

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT
DE
Pendules, Réveille-Matin et Montres
EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & ARGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE

—o—

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE
C. AUDOLY
A LARAGNE (Hautes-Alpes)

M. TERCIDE OUSTRIC
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE
1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

DEMANDEZ
LA LIBERTINE
Liqueur Reconstituante et Digestive
DE
GIVAUDAN FRÈRES
A VOIRON (Isère)

Exposition Internationale de Lyon, *seule Maison ayant obtenu lestrois Récompenses*, médaille d'or de 1re classe, *Pour la LIBERTINE*, couronne civique et grand diplôme d'honneur. *pour l'Ensemble des produits.*

Se trouve dans les principaux Cafés

LA BOURSE SANS RISQUES
par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750f. de BÉNÉFICES avec 152f.
en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.
par un achat immédiat d'**EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.**

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* **SCIENCES ÉCONOMIQUES** *(2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

© VILLE DE SISTERON

MÉNAGÈRES ÉCONOMES
ESSAYEZ & JUGEZ!
LA KABILINE
VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES
PRODUITS INCOMPARABLES
POUR TEINDRE SOI-MÊME EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION
MARQUE DÉPOSÉE
DÉPOT
CHEZ TOUS LES Mds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.
Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, 121, r. Oberkampf, Paris

Médaille d'Or Exp. Intle de Phcie Vienne 1883
Sirop Codéine Tolu Zed
Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.
PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Phies.

EAU FRANÇAISE DE BRIDES
(Savoie) (Savoie)
EAU TONI-PURGATIVE ET DÉPURATIVE
ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE (Protoxyde de fer 0,0191)
(PURGATION LENTE)
Dyspepsie, Gastralgie
MALADIES DU FOIE & DES REINS
OBÉSITÉ, CONSTIPATION, CIRCULATION DU SANG, ETC., ETC.
CETTE EAU EST TRÈS DIURÉTIQUE
Elle peut être prise à Table, elle ne decompose pas le Vin
En Vente chez les Pharmaciens et Marchands d'Eaux Minérales
S'adresser au DIRECTEUR DES ÉTABLISSEMENTS, A BRIDES
Ou au Dépôt à Paris, 27, rue Laffitte
Sur demande Envoi FRANCO d'une ÉTUDE SUR LES EAUX DE BRIDES

POMPES BROQUET ✻
SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. 121, rue Oberkampf, Paris. Envoi franco du Catalogue.

Plus de soufre! Plus de phosphore — AUX FUMEURS! — Plus de silex! Plus d'accidents
GUERRE AUX ALLUMETTES!!
LA MERVEILLE du XIXme Siècle est sans contredit le PYROGÈNE, breveté s. g. d. g. Cet appareil de poche et de précision, inusable, produit instantanément du feu, par tous les temps, sans l'emploi de *produits chimiques*. Remplace briquets et allumettes. Ses effets, vrais phénomènes de la nature, font l'admiration du monde entier.
Prix : Cinq francs par mandat-poste
(Envoi franco recommandé)
On demande des Représentants et Dépositaires
S'adresser à MM. BŒUF, COSTE père et Cie, breveté s. g. d. g., rue de l'Anguille, 6. — AVIGNON.
Se méfier des contrefacteurs.

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN
Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions
La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*
LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS
Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE
FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labours
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs VARIÉES
Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE
CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

ASSORTIMENT COMPLET DE VIGNES AMÉRICAINES FRANÇAISES ET FRANCO-AMÉRICAINES
Jacquez raciné, Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné, Aramon raciné et autres espèces.
S'adresser à M. Adolphe JOURDAN pépiniériste à Forcalquier.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS
Fabrique de Tours de tous systèmes. Scies mécaniques (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le Découpage. BOITES D'OUTILS.
TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*
Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885
Le TARIF-ALBUM (250 pages et plus de 500 gravures) est envoyé franco contre 0 fr. 65

Médaille d'Or Exp. Intle de Phcie Vienne 1883
RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE
QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
ANÉMIE, SANG PAUVRE,
MANQUE D'APPÉTIT
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES
PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Phies.

Maison fondée à Paris EN 1786
CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON
Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

LES CAPSULINES BOBEAU
Au Fer et à la Quassine
Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.
En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon
Ou chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)
QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollettes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

ALAMBICS-VALYN
Cuivre rouge étamé, solidité garantie, emploi facile
PORTATIFS ET FONCTIONNANT A VOLONTÉ à feu nu et au bain-marie.
Distillant économiquement : fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. — Indispensables aux Châteaux, Maisons bourgeoises, Fermes et à l'Industrie
Prix s'précédents: 50f., 75f., 100f., 150f. et au-dessus
BROQUET ✻, *121, r. Oberkampf*, PARIS
SEUL CONCESSIONNAIRE
Demander également le Catalogue illustré *des* POMPES BROQUET *pour tous usages.*
Depuis 50 Fr

Certifié conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON